

Réf: Dossier N° 112846

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PAL IMMOBILIER INTERNATIONAL »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 12,  
Ilot 116

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 01/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PAL IMMOBILIER INTERNATIONAL »

Objet : La société a pour objet en CÔTE D'IVOIRE :

- L'immobilier ;
- L'intermédiation ;
- Le service aux entreprises ;
- Le commerce ;
- L'import – export et autres.

Et pour la réalisation de l'objet social.

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE, Lot 12, Ilot 116

Dirigeant(s) : M LARE GNASSI BLAISE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-04863 du 02/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°24038/GTCA/RC/2022 du 02/06/2022

